



Dijon
29 & 30 novembre 2016

Le logement accompagné, au cœur du développement local

Mini-conférence

Synthèse

Le rôle et les fonctions des RS dans le parcours des personnes logées et accompagnées. L'exemple d'Aréli.

*Juliette BARONNET, responsable d'étude chez Fors
Recherche sociale*

*Animation par Lydie RENARD, directrice de l'action
sociale chez Aréli*

Lydie RENARD, directrice de l'action sociale chez Aréli, énonce le déroulement de la séance et présente Juliette BARONNET, responsable d'étude chez Fors-Recherche sociale qui a mené une étude dans des résidences sociales au sein de l'association Aréli.

Aréli gère un parc de 1 600 logements dans le département du Nord. Par ailleurs, Aréli réalise de l'accompagnement social par la présence de travailleurs sociaux au sein des structures et de la gestion locative.

L'association était dotée d'une connaissance pragmatique et statistique des résidences sociales, mais souhaitait une analyse plus fine du parcours des personnes logées et éventuellement des freins auxquels elles ont été confrontées. Fors a donc été retenu pour réaliser cette étude portant sur 100 résidents des résidences sociales.

Juliette BARONNET précise que le bureau d'étude Fors-Recherche sociale était ravi de pouvoir réaliser cette étude dont l'ampleur est considérable, fondée uniquement sur des entretiens



Dijon
29 & 30 novembre 2016

Le logement accompagné, au cœur du développement local

sociologiques afin d'échanger sur les parcours, le vécu et le ressenti à l'égard des résidences sociales.

Le propos tenu aujourd'hui est fondé sur les entretiens menés auprès de 96 résidents d'Aréli. L'étude a concerné 82 hommes et 14 femmes entre 20 et 60 ans, originaires de Dunkerque ou de l'agglomération lilloise majoritairement. S'agissant du parcours, les individus étaient faiblement qualifiés avec des revenus relativement faibles.

Les parcours de vie comportent des points communs et cumulent souvent des difficultés. Les parcours professionnels étaient divers. En outre, 60 % des résidents rencontrés étaient à la recherche d'un emploi au moment de l'entretien.

Les causes ayant provoqué les situations vécues par les personnes proviennent souvent d'un divorce ou d'une séparation, d'une perte d'emploi ou d'un accident de la vie. Par ailleurs, la perte du logement émane souvent de l'impossibilité de payer un loyer. Les parcours des personnes sont extrêmement divers. Pour celles en situation précaire, une dégradation de la santé et une forme d'isolement ont été soulignées. Par ailleurs, un tiers des personnes interrogées était hébergé chez un tiers contre 20 % en logement autonome.

S'agissant du ressenti des personnes au regard de la résidence, les propos variaient en fonction des parcours de vie. Néanmoins, l'arrivée chez Aréli a été perçue comme un soulagement. Pour les sortants de structure d'hébergement, il s'agissait d'une autonomie et d'un confort retrouvés. Il est important de souligner que les règles appliquées dans les résidences sont différentes de celles d'un centre d'hébergement.

En revanche, l'absence d'intimité, l'étroitesse des lieux, la cohabitation sont sources de critiques. La sociabilité demeure relativement réduite, mais beaucoup ont tenu à souligner les liens tissés avec d'autres résidents. La présence de l'équipe est primordiale.

Lydie RENARD explique qu'à l'entrée de la personne, est signé un contrat d'engagement individualisé consistant à se rencontrer au moins une fois tous les six mois dans le cadre de synthèse.

Juliette BARONNET ajoute que les difficultés exprimées concernent en premier lieu l'emploi, la santé et le budget. L'ensemble des résidents a fait état d'un accompagnement respectueux et peu intrusif de l'équipe d'Aréli.

La typologie des parcours et des besoins en accompagnement révèle deux axes :

- axe horizontal : parcours antérieur et difficultés éprouvées
- axe vertical : degré d'intégration dans les circuits et dispositifs d'aide et d'accompagnement existants.

Quatre types de résidents ont été constatés en regroupant ces axes :

- les résidents semi-autonomes en capacité de rebond



Le logement accompagné, au cœur du développement local

Dijon

29 & 30 novembre 2016

- les résidents qui cumulent les difficultés, mais qui sont bien entourés par les structures extérieures
- les résidents désocialisés qui ne sont plus intégrés dans les dispositifs d'aide
- les résidents autonomes, mais isolés, qui n'acceptent pas forcément d'aide.

Les perspectives de sortie sont globalement positives, car 30% des personnes accèdent au parc HLM, 11% au parc privé et 10% au logement Aréli locatif. Le logement résidence sociale était bien vécu comme un logement temporaire, bien que certains aient exprimé une certaine appréhension.

En conclusion, il est intéressant de comprendre le rôle des résidences sociales dans ce paysage large des dispositifs de logement social. Les résidences sociales représentent pour les personnes interrogées :

- une solution de dépannage
- une stabilité nécessaire pour se reconstruire
- une solution vécue par défaut
- un cocon protecteur

Le rôle des résidences sociales reste néanmoins à conforter. L'étude pose la question du moment où il est nécessaire de solliciter les résidences sociales, car ces dernières jouent un rôle essentiel. Par ailleurs, la mixité sociale constitue un enjeu majeur au sein de ces structures collectives intégratrices. L'étude révèle également l'importance des questions relatives à l'emploi et à la santé. Enfin se pose la question de la création de nouvelles solutions de logement adaptées à la diversité de ces profils.

Lydie RENARD invite les participants à poser des questions, plusieurs thématiques sont abordées.

Lydie RENARD précise qu'il existe une commission d'attribution qui est désormais centralisée. Un entretien de préadmission est réalisé systématiquement. Les communes, le SIAO et parfois les intercommunalités y sont associés.

Elle explique que l'étude a permis d'affirmer que les résidences étaient extrêmement sociales. Dans le cadre de la création d'une politique de peuplement, des profils publics ont été définis. Lors de l'attribution, les souhaits de la personne sont pris en compte dans la mesure du possible.

Juliette BARONNET ajoute que les liens d'entraide entre les résidents étaient plus visibles parmi les plus âgés.

Lydie RENARD explique que l'étude a permis de travailler sur le lien entre la situation et le logement et revient sur le problème de la sollicitation tardive des résidences sociales.

Lydie RENARD explique que la mission première de l'équipe sociale d'Aréli est de réaliser de la coordination de parcours. L'accompagnement est ensuite effectué par les partenaires.



Le logement accompagné, au cœur du développement local

Dijon
29 & 30 novembre 2016

L'objectif d'Aréli consiste à maintenir cette dynamique. D'autre part, il n'existe pas de financement de l'accompagnement social, donc Aréli bénéficie de l'AGLS et de subventions sur des actions spécifiques. Elle fait état en moyenne de 100 logements par résidence. Dans les petites résidences, un travailleur social joue le rôle de coordinateur de parcours et se charge de la gestion locative.

Lydie RENARD a été surprise du fait que la préoccupation principale des résidants concernait l'emploi et non le logement. Aréli travaille d'ailleurs actuellement sur l'appel à projets « Contrat impact social », afin de renforcer les moyens sur le champ de l'accompagnement.

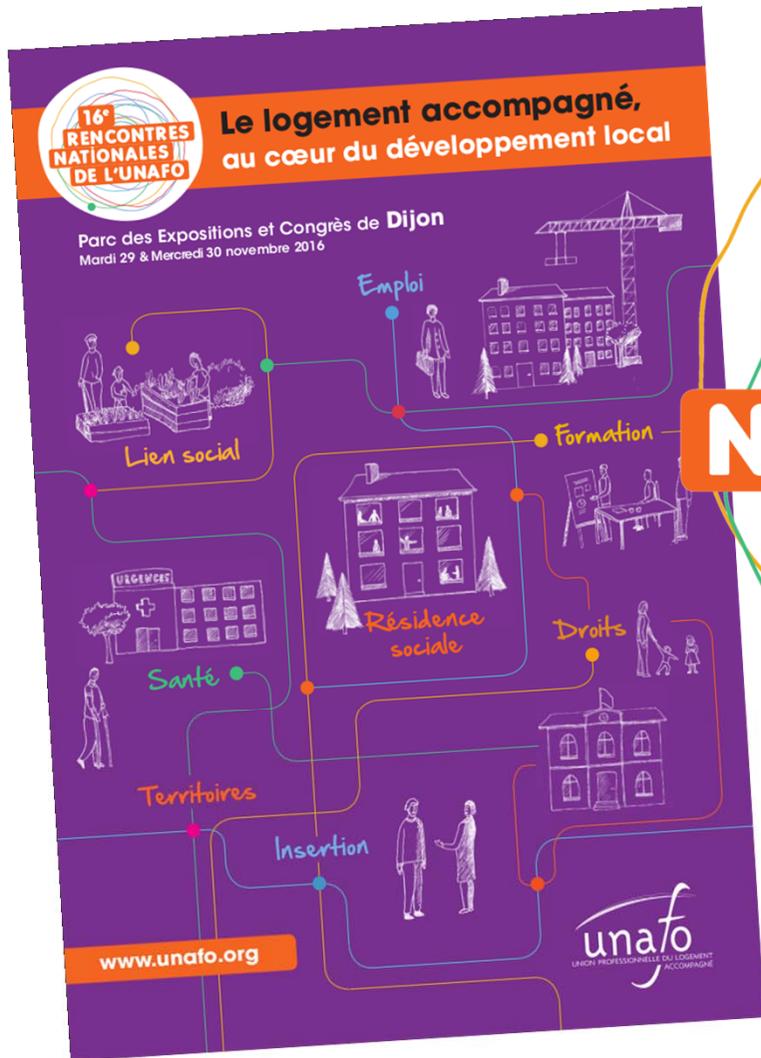
Lydie RENARD ajoute que la durée moyenne au sein d'un logement Aréli s'élève à 23 mois. Néanmoins, le taux de rotation atteint 34 %, ce qui est plutôt satisfaisant et résulte du travail entre les équipes de terrain et les bailleurs sociaux de proximité.

Une intervenante considère que le temps passé au sein d'une résidence sociale est relativement long en raison d'un manque de solutions de logement adaptées aux besoins des personnes.

Lydie RENARD convient que chaque territoire est spécifique. Néanmoins, d'autres leviers permettent de dynamiser les parcours.

Une intervenante s'enquiert des partenariats privilégiés avec certains bailleurs.

Lydie RENARD répond que le public issu de résidences sociales est reconnu, au niveau du PDALPD, en tant que public prioritaire.



16^e RENCONTRES NATIONALES DE L'UNAFO

Parc des Expositions et Congrès de Dijon
29 & 30 novembre 2016



www.unafo.org



16^e
RENCONTRES
NATIONALES
DE L'UNAFO

Parc des Expositions
et Congrès de Dijon
29 & 30 novembre 2016

www.unafo.org

unafo
UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT
ACCOMPAGNÉ



Parc des Expositions
et Congrès de **Dijon**
29 & 30 novembre 2016

Le rôle et les fonctions des résidences sociales dans les parcours des personnes logées et accompagnées. L'exemple d'Aréli

- Juliette Baronnet : Responsable d'études FORS Recherche sociale

www.unafo.org



Profils et parcours des résidents accueillis

QUI SONT LES RÉSIDENTS ACCUEILLIS AU SEIN DES RÉSIDENCES SOCIALES ARELI ?

Profils des 96 résidents rencontrés

- Une proportion importante de personnes de sexe masculin, puisque 82 hommes ont été interrogés pour seulement 14 femmes ;
- Une représentativité des tranches d'âges, allant d'une vingtaine d'années à plus de 60 ans ;
- Des ménages en grande majorité originaires de l'agglomération lilloise (ou de Dunkerque) et quelques personnes d'origine étrangère : parmi les 36 résidents originaires d'une autre région que le Nord-Pas-de-Calais, 12, soit un tiers, sont arrivés dans la région il y a moins de 5 ans ;
- Une grande majorité d'hommes isolés (célibataires ou séparés), peu de résidents en couple, quelques femmes seules avec enfant. Presqu'une moitié de résidents n'a pas d'enfant(s) ;
- Un large éventail de parcours éducatifs et scolaires :
 - Des résidents non diplômés ou faiblement diplômés, ayant quitté le système scolaire assez tôt ;
 - Mais aussi des titulaires de masters, voire de doctorats.
- Des revenus faibles voire très faibles, principalement constitués de prestations sociales

Des parcours de vie antérieurs émaillés de difficultés

- **Des histoires personnelles compliquées, marquées par des épisodes parfois douloureux** (séparations, ruptures familiales, décès, abandon...) **contraignant les personnes concernées à des changements de vie brutaux** (mobilité géographique et/ou professionnelle), voire irréversibles.

« Après mon bac, j'ai perdu mon père dans un accident de voiture. J'ai dû travailler tout de suite pour nourrir la famille. Mon frère aîné est décédé trois mois après. Je me suis marié en 1983. J'ai eu deux enfants. Mon fils aîné est décédé à 30 ans. » (Homme, 54 ans)

- Des parcours professionnels fragilisés par le contexte économique et la précarité de l'emploi
 - 60 % étaient à la recherche d'un emploi au moment des entretiens, alors que 8 % exerçaient un emploi jugé précaire
 - Tous les résidents ont néanmoins déjà travaillé, à des degrés certes variés (parcours chaotiques, hachés ou stables)

« J'ai travaillé comme infirmier en France jusqu'en 2004. Puis je voulais connaître une expérience à l'étranger donc je suis allé à Lausanne, où j'étais bien payé, et logé par l'hôpital. Mais mes enfants ont voulu que je revienne. Ca a été une erreur : je ne serais pas à ARELI aujourd'hui. J'ai trouvé un poste à Lemmes, mais en 2011 il y a eu un licenciement économique. Depuis, je ne trouve plus, hormis des petits intérim. » (Homme, 54 ans)

Des événements biographiques plus ou moins « traumatiques » et parfois cumulatifs qui font durablement basculer les personnes dans une spirale négative

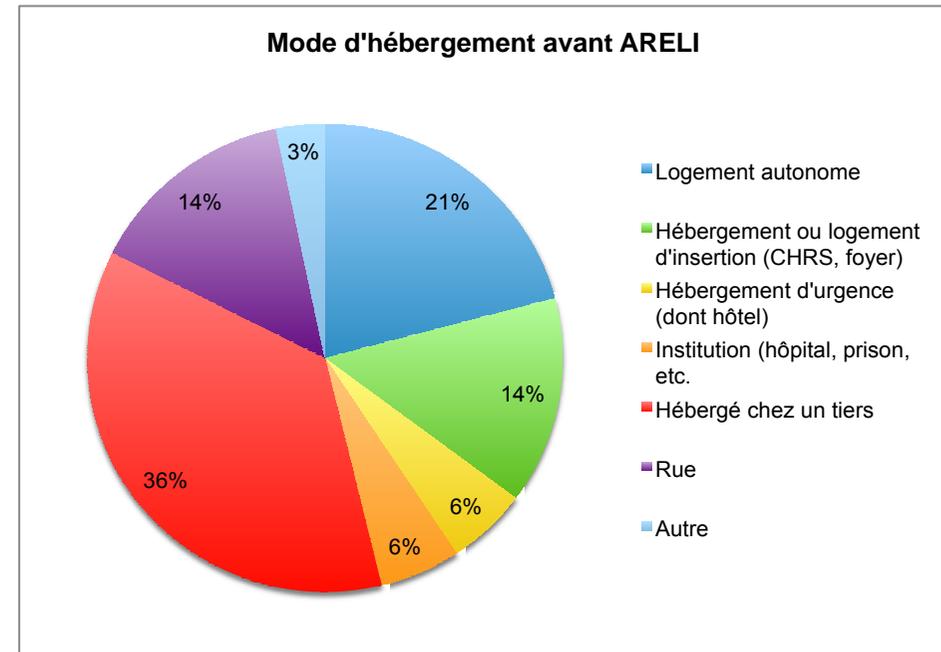
« A 25 ans, j'étais marié, j'avais une maison, des chevaux. J'avais tout pour être heureux. Et puis la société montée avec mon beau-père a déposé le bilan. L'argent avait été détourné. Tout a été saisi. Je suis parti en vville. Je suis devenu solitaire, endurci. J'ai fini à la rue et j'ai commencé à me droguer. J'ai fait 6 ans et demi de prison » (Homme, 48 ans)

« J'ai eu un accident du travail en 2003 et de multiples opérations entre 2003 et 2008. J'ai dû changer de métier. Mais ma femme est décédée en 2012, et ses enfants ont demandé leur part. Ca a créé un conflit familial. Je suis tombé en dépression et j'ai été licencié. J'ai dû vendre ma maison. » (Homme, 46 ans)

Principales ruptures ou événements biographiques mentionnés par les enquêtés		
Ruptures familiales (décès, abandon, conflits, etc.)	19	20 %
<i>dont abandon</i>	5	5 %
Divorce, séparation	50	52 %
Perte emploi	19	20 %
Accident / maladie (physique)	13	14 %
Episode dépressif majeur ou trouble psychique avéré	7	7 %
Incarcération	9	9 %
Hospitalisation longue durée	6	6 %
Addictions	8	8 %

Des périodes d'instabilité résidentielle plus ou moins longues avec des effets délétères sur le bien être des personnes

- La perte du logement provient principalement de l'impossibilité d'assumer seul un loyer après une décohobitation familiale (séparation, départ de chez les parents, etc.) et/ou une perte d'emploi
- Une alternance entre des conditions de logement et d'hébergement précaires (avec un fort recours à l'hébergement chez un tiers) et de qualité très variables voire, pour certains, par un passage à la rue



- Dégradation de la santé, frein au retour à l'emploi, délitement des liens familiaux et sociaux, etc.

« Ca a été une période compliquée. On se remet en question. Ca motive encore plus pour trouver du travail. L'avantage, c'est que je n'ai pas de soucis d'alcool et que je suis autonome sur le plan administratif. J'ai quand même perdu beaucoup d'amis pendant cette période. J'avais pas forcément envie qu'ils me voient dans cette situation. » (Homme, 29 ans)

« Quand je suis sorti de prison, j'ai pris un logement privé en location, mais il a été vendu au bout de quelques années, et le nouveau propriétaire était un marchand de sommeil. Il n'entretenait plus le logement. Les chiottes étaient bouchées, c'était invivable. Je me suis battu avec lui. Ca m'a valu un séjour à l'hôpital de deux mois. Ca me stresse d'en parler, je veux tourner la page. » (Homme, 52 ans)